

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La loi santé

Sous la direction de Anne Laude et Didier Tabuteau

La 1^{er} analyse de la loi de modernisation de notre système de santé**➤ Une présentation en 9 axes des nouveautés de la loi de santé adoptée le 26 janvier 2016**

La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé vient modifier en profondeur le système de santé français afin de rassembler les acteurs de la santé autour d'une stratégie partagée : renforcer la prévention et la promotion de la santé, faciliter au quotidien les parcours de santé, innover pour garantir la pérennité de notre système de santé, renforcer l'efficacité des politiques publiques et la démocratie sanitaire, adopter des mesures de simplification.

➤ Une publication commentée par des acteurs reconnus dans la profession

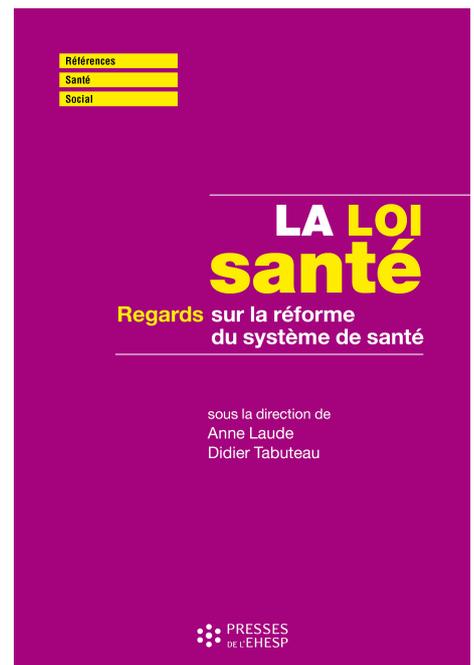
Au regard de la législation précédente et des débats parlementaires, d'éminents spécialistes du monde de la santé et des juristes retracent l'évolution des principales dispositions, présentent les nouvelles et livrent leur réflexion personnelle sur la portée et les difficultés d'application de ce nouveau contexte législatif.

Sous la direction de :

Anne Laude : Agrégée des Universités, professeur à l'Université Paris Descartes, doyen de la faculté de droit de l'Université Paris Descartes, co-directeur de l'Institut Droit et Santé.

Didier Tabuteau : Conseiller d'Etat, professeur associé à l'université Paris Descartes, co-directeur de l'Institut Droit et Santé, directeur de la chaire Santé et professeur à Sciences Po. Diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale d'administration.

Avec la participation de : Pierre-Louis Bras, Stéphane Brissy, Edouard Couty, Gilles Duhamel, Marie Grosset, Clémentine Lequillier, Jérôme Peigné.



480 PAGES, 17 X 25 CM
ISBN 978-2-8109-0510-2 • 32 €

« C'est tout un système de santé qu'il faut reconstruire. Cette réforme s'inscrira dans une stratégie nationale de santé favorisant une bonne répartition et aussi un bon parcours de soins qui, aujourd'hui, ne mobilise pas assez l'ensemble des professionnels de santé mais qui doit, au-delà des soins de premier recours, reconnaître et soutenir l'hôpital et en particulier l'hôpital public. (...) »
Extrait de la déclaration de politique générale du 3 juillet 2012 par le Premier ministre.

SERVICE DE PRESSE

Pascale Montéville
06 30 73 87 11
pmonteville@orange.fr

**Disponible en librairie
Le 16 juin 2016**

CONSULTER LA FICHE COMPLÈTE DU LIVRE ET TÉLÉCHARGER DES EXTRAITS : WWW.PRESSES.EHESP.FR